

**Zeitschrift:** L'Hôtâ  
**Herausgeber:** Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien  
**Band:** 7 (1984)

**Artikel:** Une grange du XVII siècle à Buix  
**Autor:** Froidevaux, Philippe  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1064253>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

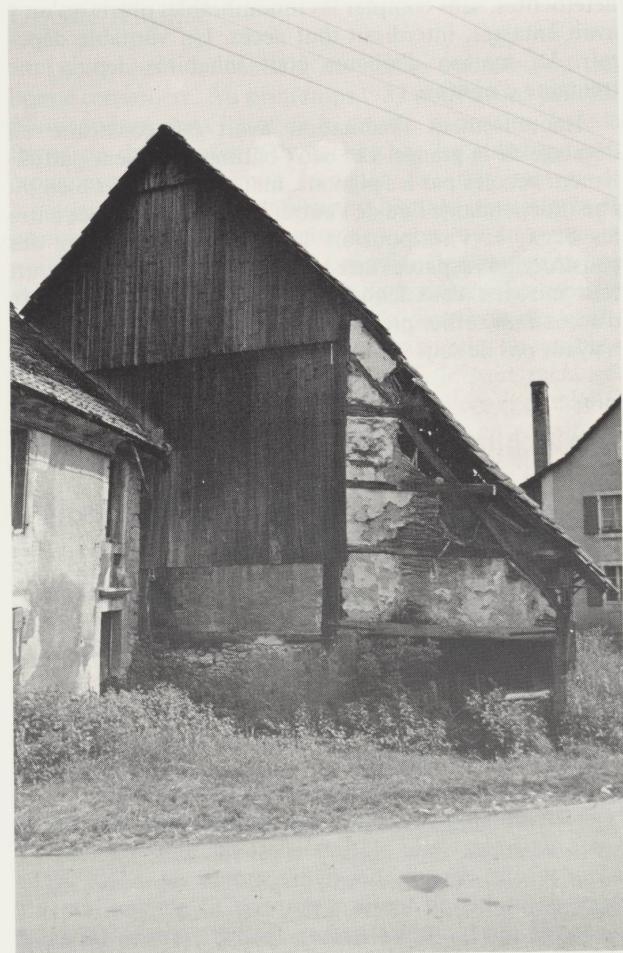
## Une grange du XVII<sup>e</sup> siècle à Buix<sup>1</sup>



En automne 1980 la plus ancienne construction datée<sup>2</sup> de Buix a bien failli disparaître totalement. Un faisceau de circonstances heureuses, un peu de chance, une once de hasard, il n'en faut pas plus parfois pour que se produise un ersatz de miracle.

Ou de demi-miracle, comme ici!

En effet, l'agriculteur voisin, qui venait de la racheter, avait un besoin urgent d'espace pour son exploitation. Il avait bel et bien l'intention de faire «tabula rasa» de sa nouvelle acquisition, afin de la remplacer par un bâtiment neuf et plus fonctionnel, lorsqu'il s'avisa que reconstruire serait de loin plus onéreux et plus aléatoire que réparer l'ancienne grange et l'adapter à ses nouvelles fins. Néanmoins le corps de logis fut sacrifié dans le courant de novembre 1980. A vrai dire il était devenu irrécupérable. La toiture était crevée à maint endroit, la poutraison s'était en partie effondrée sur la paroi sous-jacente, elle-même gravement endommagée<sup>3</sup>. L'intérieur ne valait pas mieux; un amoncellement incroyable de débris



Le pignon ouest photographié en été 1980.

hétéroclites, sans compter les innombrables objets qu'on y avait entassés, interdisait tout accès. Un véritable dépotoir. La maison d'ailleurs était inhabitée depuis une trentaine d'années.

Heureusement l'habitation avait été construite en décalage de la grange. Les deux bâtiments étaient partiellement accolés par les pignons, mais auraient très bien pu être indépendants l'un de l'autre. Il y avait un espace entre les deux, et l'on pourrait légitimement supposer des constructions espacées aussi dans le temps, n'était le court mur mitoyen dans lequel avait été pratiquée une porte d'accès à un cellier prolongeant l'écurie ouest, la demeure n'ayant pas de sous-sol.

### Une architecture originale

L'Ajoie est relativement pauvre en architecture rurale ancienne. Pour l'essentiel celle-ci remonte au XIX<sup>e</sup> siècle, et dans une moindre mesure au siècle précédent. Inutile de rechercher des témoins antérieurs aux Guerres de Bourgogne: les hordes des frères Hagenbach sont passées par là; d'ailleurs le peu de documents conservés signalent des maisons en bois, le plus souvent.

Du XVII<sup>e</sup> siècle encore, les exemples sont rares. Celui de Buix est d'autant plus précieux. Le mode de construction à colombage et hourdage de torchis était déjà ancien, mais il semble qu'il se soit répandu plus rapidement après la guerre de Trente Ans. Il fallait reconstruire vite, léger et à peu de frais. Cette pratique s'est maintenue en Basse-Ajoie jusque dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Avec de moins en moins d'emprise, il est vrai. On n'y recourait que pour les parties légères: parois rideau et surtout «talevannes» (pignons). Notre grange est de cette espèce.



Au demeurant, il devait en être ainsi dès le début; en tout cas, les constructions de type pur à colombage, manière sundgovienne, n'ont pas laissé beaucoup de traces apparentes. La plupart du temps on les a recouvertes de crépi. L'Ajoie a donc adopté en quelque sorte une technique mixte. Son aire de répartition peut être définie approximativement par la vallée de l'Allaine et les bassins de la Covatte et de la Vendline. L'influence alsacienne n'en est que plus manifeste.

### Une maison, une histoire

L'intérêt de notre grange réside d'abord dans l'inscription gravée sur le linteau de la porte de grange. On y lit:

16 IHB 80.



### Un site réutilisé

La curiosité, en matière de vieilles maisons, est très bonne conseillère. Au printemps 1983 nous avons procédé à un sondage dans l'aire de la grange, à proximité de la ferme de droite, afin d'en rechercher les substructures. Nous avons creusé une tranchée de trois mètres de longueur, 0,5 mètre de largeur et soixante centimètres de profondeur, soit jusqu'à la couche vierge, ou du moins ce qui est apparu tel. La couche superficielle consiste en une masse jaunâtre, tassée, de vingt centimètres. La sablière enserrée par cette marne en émerge d'environ dix centimètres. Au dessous a été dégagée une couche de remblai: gros cailloux, caillasse, gravier, terre, le tout mélangé. Mais la surprise était ailleurs. Sous la sablière et parallèlement à celle-ci, à environ dix centimètres en retrait, est apparu un mur fait de gros moellons, bifurquant à angle droit vers l'intérieur de la grange, à la hauteur du poteau central. Ce mur, de soixante-cinq centimètres d'épaisseur, devait constituer la paroi extrême d'une construction antérieure.

La couche de remblai contenait une grande quantité de débris de briques, tuiles, assiettes, écuelles, et d'abondantes traces de feu: charbon, suie agglomérée, marne cuite. Comme celle-ci recélait dans sa masse de la paille carbonisée, il est probable qu'elle provenait d'un bâtiment où l'on avait déjà fait appel au torchis. De nombreux tessons de carreaux vernissés signalent l'existence d'un poêle dans la maison précédente. Ils sont décorés de motifs à trame géométrique (triangles divisant un hexagone) et de sujets floraux, très exactement du même type que ceux mis au jour dans la maison Pflimlin à Hundsbach près d'Altkirch<sup>5</sup>. Le poêle remonterait donc, au plus tôt, à la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. M. Louis Abel pense que de tels carreaux auraient pu être fabriqués à Lucelle<sup>6</sup>.

Toutes les recherches pour identifier le bâtisseur se sont révélées vaines jusqu'à ce jour. En conséquence, les occupants successifs ne sont pas tous connus, bien qu'on ait essayé de remonter la filière à partir de 1797, année où le propriétaire est connu avec certitude.

Un examen systématique des registres paroissiaux ne fait apparaître qu'un seul nom correspondant aux initiales IHB. Mais l'hypothèse est scabreuse, car le Jean Henry Bonjean en question vivait dans la première moitié du siècle. A partir de 1797 la filiation ne souffre plus d'éclipse: Jean-Pierre Hierme, cultivateur, déclare avoir acquis ladite maison de Léonard Prongué. Or celui-ci avait vendu ses biens pour venir s'installer à Porrentruy. L'acte de vente n'a pas été retrouvé. Depuis 1797 les deux bâtiments, habitation et rural, sont toujours restés dans la même famille, jusqu'à l'avant-dernier propriétaire<sup>4</sup>.



La maison d'habitation, détruite en automne 1980.

### Un charpentier mathématicien

A première vue, la fantaisie semble avoir présidé à la conception et à l'exécution de l'ensemble, tant les horizontales sont mouvantes, les verticales en perte d'équilibre, les angles gauchis. Ici ou là on a modifié les proportions des pièces, décalé des niveaux, doublé une sablière. Le déséquilibre réel et l'impression de déséquilibre sont renforcés par le tassement de l'édifice en certains endroits. Des assemblages à tenon et mortaise se sont déboîtés, des chevilles ont lâché, des raccords à mi-bois se sont distendus. Les «talevannes» ont souffert des intempéries: la face extérieure du poutrage est rongée par la pourriture, le torchis s'est détaché en des points sensibles.

Cela dit l'intention du constructeur apparaît clairement à la lecture du plan. Les modules choisis sont le carré et le rectangle, dont l'utilisation engendre symétrie et rythme. Des portes charretières à double vantail ferment l'aire centrale, qui devient ainsi un axe de circulation commode. Elle est flanquée de deux écuries prolongées, côté ouest par le cellier et côté est par une chambre. Ces deux locaux, isolés du fenil par des voûtes à l'italienne, ont été supprimés, de même que le plancher du fenil, les cloisons en madrier séparant les écuries de l'allée centrale et les perches du chéfal. Désormais il ne reste que le squelette de la charpente ou, si l'on veut, le bâtiment réduit à sa plus simple expression. Son extraordinaire légèreté n'en est que davantage mise en valeur.

### Construction

Les murs, d'une épaisseur moyenne de cinquante centimètres, dépassent d'un demi-mètre le niveau du fenil et même un peu plus sur les gouttereaux. La charpente se compose de quatre fermes. Les deux extérieures prennent

appui sur les murs pignons. L'espace compris entre les pans de bois est tramé d'un clayonnage enduit de torchis de part et d'autre. Suite au séchage des pans entiers se sont détachés, parfois sur une seule face. Ici ou là on y a remédié par la pose d'une ramée verticale à planches jointives.

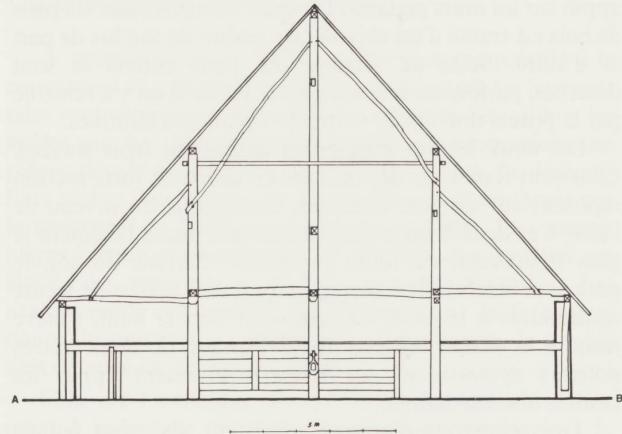
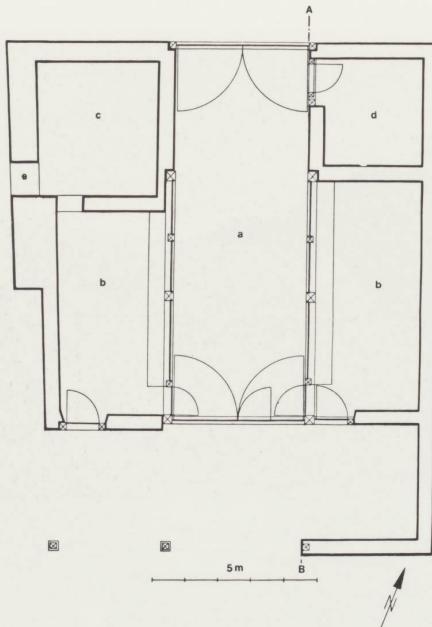
Les deux fermes intérieures délimitent trois travées. Elles sont fixées sur des poutres en chêne de forte section reposant sur de gros mœllons, au-dessous du niveau de l'aire. Ces deux fermes constituent sans doute l'élément le plus intéressant de toute la bâtie. Partant du sol, le poteau central de 11,5 mètres, de section carrée de trente centimètres à la base, s'amenuisant vers le haut, s'élève jusqu'à la panne faîtière. Il est flanqué de deux autres poteaux symétriques sur lesquels prennent appui les pannes intermédiaires.

Trois chevrons d'origine subsistent. Ils sont fait de jeunes plants de chêne grossièrement équarris vers la base, et se rejoignent sur la panne faîtière. L'espace compris entre les deux chevrons avoisine le mètre; leur portée atteint douze mètres. Aussi le toit était-il couvert de chaume; sa pente est de 112%, le dièdre engendré par les deux plans, de 86°. Vers la fin du siècle passé, selon toute vraisemblance, des tuiles mécaniques ont pris la place du chaume. Les anciens du village ne se souviennent pas d'avoir vu le toit dans son état primitif<sup>7</sup>.

La rigidité de la ferme ainsi constituée est assurée, à l'extrémité supérieure des poteaux intermédiaires, par un faux-entrant; vers le bas par des entraits décalés de niveau, et, à la hauteur du fenil, par des poutres supportant elles-mêmes les solives; obliquement, par des faux-arbalétriers de section extrêmement mince (à certains abouts moins de huit centimètres), équarris selon le fil du bois. Le contreventement consiste en contrefiches mises en œuvre comme les faux-arbalétriers, et en poutres largement dimensionnées, celles de la travée centrale supportant en même temps les perches du chéfal.



Imaginons cette toiture couverte de chaume...



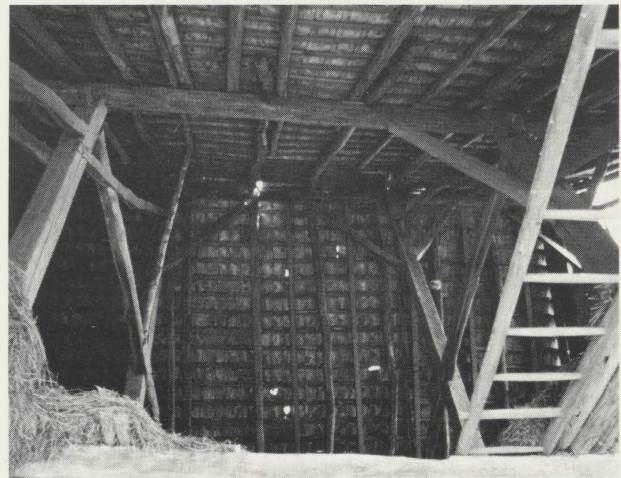
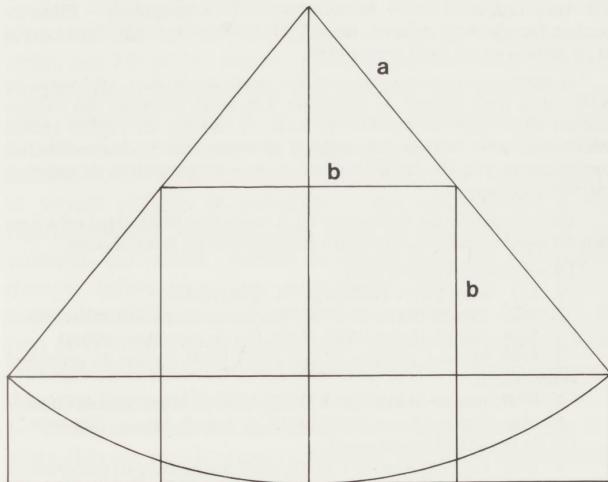
a) AIRES    b) ÉCURIES    c) CELLIER    d) CHAMBRES  
e) ACCÈS À L'HABITATION (démolie en automne 1980).

Toutes ces pièces aux effets conjugués garantissent une parfaite rigidité à la charpente qui de la sorte n'a plus besoin d'appui extérieur.

Les essences utilisées sont le sapin et le chêne: le premier pour les verticales, le second pour les obliques et les horizontales (sauf les pannes). Les modes d'assemblage parcoururent une large gamme: tenons et mortaises avec ou sans chevilles ou clefs, queues ou demi-queues d'aronde, entailles à mi-bois, enfourchement. Les extrémités des faux-arbalétriers sont enserrées par des chevilles obliques, afin de ne pas affaiblir encore les pièces déjà très minces. Les cloisons séparant la grange des écuries sont faites de larges planches horizontales glissées dans des rainures pratiquées dans les poteaux ou dans les piédroits des portes.

### Tracé régulateur

A première vision, la composition des fermes semble désordonnée. Pourtant il s'agit bien d'un travail de professionnel, à preuve la numérotation des pièces taillée en chiffre romains et autres signes conventionnels selon la coutume des anciens charpentiers. Partant de là, on peut se demander quelle idée directrice a inspiré le dessin du plan. Or le carré formé par les poteaux intermédiaires et le faux-entrait qui les relie saute aux yeux. Dès lors les hauteurs du poteau central et du mur gouttereau sont fonction l'une de l'autre. Comme ce dernier, qui supporte la pente intérieure, ne peut être abaissé par trop, pour des raisons pratiques, le premier a donc été mesuré en conséquence. Parmi toutes les variantes le charpentier a



choisi une longueur égale pour le poteau central et le chevron, du faîte à l'appui inférieur. Qui plus est, le rapport entre poteau central ou chevron (a) et poteau intermédiaire ou faux-entrait (b) se rapproche sensiblement de 1,618, soit le fameux Nombre d'or des architectes et artistes classiques<sup>8</sup>.

Hasard ou savant calcul? Impossible de se prononcer en l'absence de documents. Même dans l'hypothèse la plus défavorable on ne peut nier le sens aigu du rythme et des proportions chez le charpentier, qui nous a laissé là un bel exemple d'élégance et de légèreté architecturale.

Il n'est guère loisible d'établir des comparaisons entre ce bâtiment et d'autres analogues de la région, pour la simple raison qu'ils sont rarissimes et que de surcroît leur



inventaire n'a pas encore été dressé. Tout au plus peut-on retrouver un semblant de parenté avec la disposition des maisons de Chevenez, dont Marcellin Babey donne un aperçu dans le présent numéro de l'*Hôta*. En effet, ici et là, rural et habitation constituent deux bâtiments distincts, existant en tant que tels. Un quadrillage systématique pourrait seul fournir la clef de l'éénigme. Il a été entrepris en France voisine. Curieusement l'on retrouve des similitudes non pas avec la maison sundgovienne à laquelle on pense naturellement, mais avec certaines fermes vosgiennes, plus précisément celles du canton de Remiremont<sup>9</sup>.

Maçonnerie réduite, charpente à poteaux, absence d'arbalétriers, avant-grange servant de «charri», division dans le sens longitudinal sont les analogies les plus frappantes. En l'état de nos connaissances on ne saurait s'aventurer plus loin. N'empêche que si notre grange devait s'avérer être une exception, elle n'en prendrait que plus de valeur, exemplaire.

Philippe Froidevaux  
Porrentruy

Nota. Relevés, croquis et photos de l'auteur, sauf le numéro 10 due à M. Robert Prongué de Buix.

#### Notes et références

<sup>1</sup> Identification:

- parcelle № A. 147;
- bâtiment № 71;
- lieu-dit: Vergers sous le village;
- coordonnées: 569.055/258.855 (centre du bâtiment);
- altitude: 384 m.

Voici ce qu'en dit René Nertz: «Eine Scheune in Buix (mit der angeschriebenen Jahreszahl 1686) lässt die Hauptkonstruktionsteile in ihrer älteren einfachen Form hervortreten. Das mächtige Pfettendach ruht auf fünf Reihen von Pfosten, welche vom Fussboden zum Dach durchgehen und die Pfetten unterstützen.» in: *Die ländlichen Siedlungen*

der Ajoie (Berner Jura). – Mitteilungen der Geographisch – Ethnologischen Gesellschaft in Basel. Band VIII, 1946-1949, s. 103. Nertz a mal lu; le millésime est 1680 et non 1686.

<sup>2</sup> A notre connaissance, aucune des maisons de Buix antérieure au XIX<sup>e</sup> siècle n'est frappée de millésime. Les restes identifiés des édifices d'avant 1680 sont au nombre de trois: le clocher de l'église (partie inférieure), le № 79 (restes de fenêtres gothiques); le № 24a reconstruit partiellement à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et où sont rapportées de superbes fenêtres gothiques.

<sup>3</sup> Dans un article du *Démocrate* du 11 novembre 1980, signé «P» il est rappelé que la façade en question s'est effondrée un mois plus tôt.

<sup>4</sup> La succession s'établit ainsi:

1. 1797. Jean-Pierre Hierme (1754-1836) (achat).
2. 1827. Joseph Braun (1787-1858), gendre du précédent (achat).
3. 1856. Joseph Braun (1830-1890), fils du précédent (achat).
4. 1890. Marie-Catherine Meusy (1863-1919), épouse du précédent (succession).
5. 1908. Joseph Meusy (1838-1922), frère de la précédente (achat).
6. 1916. Emile Meusy (1875-1956), et Joseph Meusy (1887-1962), fils du précédent (succession).
7. 1962. Lina Meusy (1887-1970), sœur des précédents (succession).
8. 1970. Henriette Lechenne (1911-1975), nièce des précédents (succession).
9. 1975. Georges Lechenne (1945-), fils de la précédente (succession).
10. 1980. Le propriétaire actuel (achat).

Sources: registre des ressortissants, registres des mutations, matrices de rôle, états des bâtiments, etc., aux archives communales, Buix.

A propos de l'interprétation des initiales IHB l'auteur de l'article du *Démocrate* commet au moins deux anachronismes. Ni les Braun ni les Baumann ne sont à Buix en 1680. Les premiers sont signalés pour la première fois dans les registres de paroisse en 1787 et les seconds en 1809.

<sup>5</sup> *La maison Pflimlin à Hundsbach*, par Marc Grodwohl et Guy Macchi, in: *Espace Alsacien*, № 23-24, mai 1983, p. 17.

<sup>6</sup> *Espace Alsacien*, № 22, décembre 1982, p. 46.

<sup>7</sup> La dernière maison de Buix couverte de chaume a été détruite vers 1920.

<sup>8</sup> Voir: Marius Cleyet-Michaud. *Le nombre d'or*. – Presses universitaires de France, 1978 – Collection «Que sais-je» № 1530.

<sup>9</sup> L'architecture rurale dans le canton de Remiremont (Vosges), par Jacques Guillaume et Bruno Malinverno, in: *Remiremont, l'abbaye et la ville*. Actes des journées d'études vosgiennes, Remiremont, 17-20 avril 1980. – Université de Nancy II, 1980, p. 222-247.